

Opération de Développement rural de GEMBLoux - Rapport annuel d'activités 2019 de la CLDR

1. SITUATION GENERALE DE L'OPERATION POUR CE QUI CONCERNE LA 2^{ème} OPERATION

Le PCDR de 2005 est arrivé à échéance en juillet 2015.

Le Conseil communal de novembre 2018 a adopté le projet de 2^{ème} PCDR qui comprend 38 projets répartis dans les différents lots et 9 actions en lot 0.

Le PCDR a été approuvé, par arrêté du Gouvernement wallon du 23 mars 2019 et ce, pour une durée de 10 ans.

Le lot 1 est constitué des projets suivants :

Priorité du PCDR	N° FP	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% (€)	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	1	Aménager la place de Sauvenière en un cœur de village	502 318€	DR et Infrasports 1^{ère} demande de convention-faisabilité
Lot 1	2	Aménager la place de Lonzée en un lieu de convivialité	1 285 262€	DR et espaces verts
Lot 1	3	Créer une maison multiservices à Bossière	816 278,10€	DR
Lot 1	4	Créer une maison rurale à Beuzet	816 278,10€	DR et FWB
Lot 1	5	Améliorer l'attractivité du complexe nature dans et autour du Bois de Grand-Leez	324 597,02€	DR

Lot 1	6	Développer une vision globale de la vallée de l'Orneau au travers d'une maison de la nature et de l'environnement	762 953,40€	DR
Lot 1	7	Optimiser le réseau de chemins et sentiers et tenir à jour l'Atlas	20 000€ Cartographie 55 000€ Entretien (à préciser)	DR, CGT, OT
Lot 1	8	Offrir une liaison alternative "modes doux" entre Les Isnes et la gare de St-Denis Bovesse	623 215,34€	SPW routes Fiche transcommunale
Lot 1	9	Créer et installer des panneaux "l'agriculture au fil des saisons"	64 130€	DR 2^{ème} demande de convention-faisabilité
Lot 1	10	Mettre en valeur les spécificités des villages	134 310€	DR, CGT 2^{ème} demande de convention-faisabilité (demande conjointe avec FP 1.09)

Le lot 2 est constitué des projets suivants :

Priorité du PCDR	N° FP	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 2	1	Aménager la place de Grand-Leez		DR
Lot 2	2	Embellir la place d'Isnes-les-Dames		DR
Lot 2	3	Concevoir un lieu de convivialité à Bothey		DR Espaces verts
Lot 2	4	Aménager une maison de village à Sauvenière		DR

Lot 2	5	Réaffecter et réaménager le site des anciennes marbreries à Mazy		DR Espaces verts
Lot 2	6	Améliorer la liaison modes doux entre Walhain et Grand-Leez via le RAVeL		DR SPW voiries
Lot 2	7	Définir un plan global pour améliorer la mobilité intra-villageoise		
Lot 2	8	Développer des projets innovants et citoyens en matière d'énergie		DR SPW Energie
Lot 2	9	Affirmer une vision globale de la vallée de l'Orneau par l'aménagement d'un cheminement cohérent		DR
Lot 2	10	Développer l'économie locale et alternative		
Lot 2	11	Améliorer la cohésion et le vivre ensemble dans les villages		Fonds propres

Le lot 3 est constitué des projets suivants :

Priorité du PCDR	N° FP	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoirs(s) subsidiant(s)
Lot 3	1	Aménager la place de la gare à Ernage		
Lot 3	2	Créer un lieu central de convivialité à Grand-Manil		
Lot 3	3	Créer un espace médical pour premiers soins et interventions de jour		
Lot 3	4	Créer un bassin naturel de baignade		

Lot 3	5	Développer un ou des villages connectés		
Lot 3	6	Créer du logement tremplin		
Lot 3	7	Créer du logement intergénérationnel		
Lot 3	8	Aménager davantage de zones naturelles		
Lot 3	9	Gembloux, la ville la plus cyclable		
Lot 3	10	Améliorer les transports en commun et alternatifs		
Lot 3	11	Renforcer les liens entre acteurs du monde agricole		
Lot 3	12	Valoriser les produits locaux et les circuits courts		
Lot 3	13	Acquérir et aménager les abords de la maison des œuvres aux Isnes		
Lot 3	14	Sensibiliser les Gembloutois à la vie agricole		
Lot 3	15	Gembloux, commune "zéro-déchets"		
Lot 3	16	Créer une liaison modes doux entre Bossière, Les Isnes, Ferooz et Gembloux		
Lot 3	17	Sécuriser la liaison entre Sauvenière et le terrain de football		

2. TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX POUR CE QUI CONCERNE LA 1^{ère} OPERATION DONT CERTAINS PROJETS SONT TOUJOURS EN COURS

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2005 N° de visa : 05/46959	PCDR classique PwDR 2007-2008¹	Aménagement de l'ancienne maison communale de Grand-Leez en maison de village	Offrir aux associations locales un lieu de rencontre et de convivialité	836.000 €
Avenant 2007 N° de visa : 07/45293				
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				27/04/2006
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Approbation du projet par l'A.C.	02/08/2006
Approbation du projet par le Ministre	13/11/2006
Adjudication :	19/09/2006
Décision d'attribution du marché	07/06/2007
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	11/09/2007
Début des travaux	21/01/2008
Réception provisoire	25/02/2009
Décompte final	29/07/2009
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	1.045.000 €
Montant du subsidé développement rural	836.000 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	1.170.759, 74 €

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidé
2006 N° de visa : 06/41859	PCDR classique PwDR 2007-2008 ²	Aménagement d'un cœur de village à Ernage - Phase 1 : acquisition d'une parcelle	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie villageoise ernageoise	36.000 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		

² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	45.000 €
Montant du subside développement rural	36.000€
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2007 N° de visa : 07/48649	PCDR classique PwDR 2007-2008 ³	Aménagement d'un cœur de village à Isnes - Phase 1 : acquisition d'un entrepôt	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie villageoise isnoise	148.800 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		

³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	186.000 €
Montant du subside développement rural	148.800 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2008-a N° de visa : 08/48180	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁴	Aménagement d'un espace de convivialité à Grand-Manil nord	Offrir un lieu de détente et de convivialité aux habitants du quartier	72.000 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				En régie
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				26/02/2009
Approbation de l'avant-projet par la R.W				18/03/2009
Approbation du projet par l'A.C.				01/04/2009
Approbation du projet par le Ministre				25/11/2009
Adjudication :				12/02/2010
Décision d'attribution du marché				15/04/2010
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				04/10/2010

⁴ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Début des travaux	17/01/2011
Réception provisoire	11/04/2012
Décompte final	12/04/2012
Réception définitive	04/09/2015
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	90.000€
Montant du subsidé développement rural	66.802, 11
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	68.400,65 € TVAC Décompte final

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidé
2008-b N° de visa : 08/48179	PCDR classique PwDR-2007-2008 ⁵	Liaison entre Corroy-Le-Château et Gembloux	Permettre aux habitants de Corroy de rejoindre de manière sécurisée Grand-Manil et Gembloux via un itinéraire de voie lente	176.000 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		En régie
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		26/02/2009
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		18/03/2009
		Approbation du projet par l'A.C.		06/05/2009
		Approbation du projet par le Ministre		22/06/2009
		Adjudication :		18/11/2009
		Décision d'attribution du marché		10/12/2009
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		14/04/2010

⁵ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Début des travaux	16/09/2013
Réception provisoire	06/02/2018
Décompte final	25/02/2018
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	220.000 €
Montant du subside développement rural	176.000 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2008-c N° de visa : 08/48604	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁶	Aménagement d'un cœur de village à Ernage - Phase 2 : exécution des travaux	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie villageoise ernageoise	312.000 € (+ 215.000 € relevant d'Infrasport)
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		23/08/2007
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		06/03/2008
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		18/03/2009
		Approbation du projet par l'A.C.		06/05/2009
		Approbation du projet par le Ministre		26/08/2009
		Adjudication :		02/12/2009
		Décision d'attribution du marché		11/03/2010
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		31/05/2010

⁶ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Début des travaux	27/09/2010
Réception provisoire	12/08/2011
Décompte final	07/11/2012
Réception définitive	12/08/2013
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	605.000 €
Montant du subside développement rural	282.610, 48 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	488.553,66 € TVAC
	Décompte final

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2010-a N° de visa : 10/36704	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁷	Aménagement d'un cœur de village aux ISNES – Phase 2	Offrir un espace place central à la vie villageoise	387.947, 50 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		05/05/2011
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		22/12/2011
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		31/01/2013
		Approbation du projet par l'A.C.		06/11/2013
		Approbation du projet par le Ministre		04/09/2014
		Adjudication :		06/11/2014
		Décision d'attribution du marché		26/02/2015
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		20/05/2015
		Début des travaux		02/11/2015 (travaux statés)

⁷ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	675.895, 00 €
Montant du subside développement rural	387.947, 50 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2010-b N° de visa : 10/36705	PCDR classique PwDR 2007-2008 ⁸	Gembloux : valorisation d'un espace didactique à la réserve naturelle de l'Escaille – Phase 1 : acquisition d'une parcelle	- Conserver et mettre en valeur des éléments du patrimoine culturel et historique - Créer des lieux didactiques de rencontre, de socialisation, de sensibilisation sur le caractère naturel de la commune	44.000 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		

⁸ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Adjudication :	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	55.000 €
Montant du subside développement rural	44.000 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2010-c N° de visa : 10/36757	PCDR classique PwDR-2007-2008⁹	Aménagement de l'espace Costy à MAZY	Restructuration d'un espace de rencontre afin d'en améliorer sa convivialité intergénérationnelle	244.036, 39 € (+ 635.160 € Infrasport)
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				05/05/2011
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				10/11/2011
Approbation de l'avant-projet par la R.W				16/05/2012
Approbation du projet par l'A.C.				31/07/2013
Approbation du projet par le Ministre				11/07/2014
Adjudication :				22/12/2016
Décision d'attribution du marché				22/12/2016
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				29/03/2017

⁹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Début des travaux	16/10/2018
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	1.040.315, 93 € (dont subside Infrasport : 635.160 €)
Montant du subside développement rural	244.036, 39 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2010-c N° de visa : 10/36706	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹⁰	Aménagement de la place de BOSSIERE	Restructurer le lieu central du village	284.448, 06 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				05/05/2011
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				22/12/2011
Approbation de l'avant-projet par la R.W				21/01/2013
Approbation du projet par l'A.C.				06/11/2013
Approbation du projet par le Ministre				04/09/2014
Adjudication :				06/11/2014

¹⁰ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Décision d'attribution du marché	26/02/2015
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	29/05/2015
Début des travaux	04/04/2016
Réception provisoire	15/02/2017
Décompte final	15/06/2017
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	508.896, 13 €
Montant du subside développement rural	277.146, 84 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	545.221, 96 €

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2010-e N° de visa : 10/41053	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹¹	Construction d'une salle polyvalente à GEMBLOUX	Offrir une infrastructure adéquate pour l'organisation d'animations pour les jeunes et les associations	521.116, 83 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		31/03/2011
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		15/12/2011
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		31/01/2013
		Approbation du projet par l'A.C.		02/10/2013
		Approbation du projet par le Ministre		27/03/2014
		Adjudication :		30/12/2014

¹¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Décision d'attribution du marché	13/04/2015
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	23/03/2015
Début des travaux	31/08/2015
Réception provisoire	06/07/2016
Décompte final	22/12/2016
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	706.233, 67 €
Montant du subsidé développement rural	521.116, 43 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subsidé
PCDR classique PwDR 2007-2008¹¹	Aménagement d'une liaison lente entre Loncée et Gembloux	Permettre aux habitants de Loncée de rejoindre de manière sécurisée Gembloux via un itinéraire de voie lente	581.982, 70 €
	Etats d'avancement physique du projet :		Date :
	Désignation de l'auteur de projet :		En régie
	Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		09/04/2015
	Approbation de l'avant-projet par la R.W		08/08/2017
	Approbation du projet par l'A.C.		02/05/2018
	Approbation du projet par le Ministre		20/12/2018
	Adjudication :		26/02/2018
	Décision d'attribution du marché		27/06/2019
	Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		19/09/2019
	Début des travaux		02/12/2019

^[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	863.965, 40 €
Montant du subside développement rural	581.982, 70 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2015 N° de visa :	PCDR classique PwDR 2007-2008 ¹²	Aménagement et liaison entre les deux centres de vie villageoise à Beuzet	Revaloriser cet espace et le rendre plus convivial et agréable en y réalisant quelques aménagements et en améliorant l'accessibilité piétonne du lieu	151.480, 94 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		08/05/2018
		Approbation de l'avant-projet par l'A.C.		24/10/2019
		Approbation de l'avant-projet par la R.W		
		Approbation du projet par l'A.C.		
		Approbation du projet par le Ministre		
		Adjudication :		
		Décision d'attribution du marché		
		Approbation de l'attribution du marché par le Ministre		
		Début des travaux		
		Réception provisoire		

¹² Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	252.468, 24 €
Montant du subside développement rural	151.480, 94 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

3. TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2005 N° de visa : 05/46959 Avenant 2007 N° de visa : 07/45293	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008 ¹³	Aménagement de l'ancienne maison communale de Grand-Leez en maison de village	Offrir aux associations locales et supra-locales un lieu de rencontre et de convivialité	1.170.759, 74 €	29/07/2009

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		

¹³ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁴ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

¹⁴ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁵	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<p>Une convention de gestion et d'occupation de la maison de village a été signée en février 2010 entre la Ville et l'ASBL « Espace Grand-Leez » laquelle regroupe une diversité d'associations locales. Par cette convention, la Ville met, à titre gratuit, la maison de village à disposition de l'ASBL qui en contrepartie prend en charge les frais de consommations électriques, en eau, en raccordement téléphonique, les assurances diverses, la taxe sur les déchets, les prestations et fournitures d'entretien, la gestion administrative et toutes autres charges relevant d'une charge de type locatif. Ces coûts étant répartis sur les coûts d'occupation des locaux et l'entretien des communs étant à charge de la Ville.</p> <p>L'objectif prioritaire de « Espace Grand-Leez », association de fait depuis juillet 2000 devenue ASBL depuis en avril 2004, fut dès le départ de redonner vie à l'ancienne ancienne maison communale afin d'offrir au village de nouveaux locaux de rencontre et d'activités collectives. Ainsi, l'Art 3 des statuts de l'ASBL précise « L'association se fixe comme mission prioritaire de doter la communauté locale de locaux de rencontre et d'activités collectives, (...) d'obtenir la réaffectation de l'ancienne maison communale, ainsi que de participer à la gestion ultérieure des lieux »</p> <p>Ce premier objectif, important s'il en est, n'était pas le seul. L'association s'est donné aussi pour but plus général de promouvoir et soutenir l'animation au sens large et toute initiative visant à améliorer le cadre de vie et la rencontre entre habitants de différentes tranches d'âge, entre anciens et nouveaux habitants à Grand-Leez et d'ailleurs.</p> <p>Les activités proposées sont donc d'ordre social, culturel, sportif ou d'intérêt général.</p>

¹⁵ **A titre d'exemple :**

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

	<p>Le bâtiment est composé de salles de différentes dimensions, permettant d'occuper des espaces variés en fonction des besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rez-de-chaussée : une salle de 70 m² avec bar ; - 1er étage : une salle modulable de 130 m² de même qu'une cuisine dotée d'un équipement de base et d'une arrière cuisine. Un local de 15 m² est également disponible à cet étage ; - 2d étage : une salle de 70 m² située à l'arrière du bâtiment (derrière le local du Club des Jeunes) ; - 3ème étage : deux petites salles de 35 et 25 m². <p>L'accès au bâtiment et les sanitaires sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite et les salles des 2 premiers étages sont desservies par un ascenseur.</p> <p>Des sanitaires sont accessibles à chaque étage.</p>					
Impact des activités sur l'emploi	<table border="1" style="width: 100%; height: 100%;"> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> <tr><td> </td></tr> </table>					

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final
------------------------	-------------------	--------------------	--------------------	----------------

	(biffer les mentions inutiles)			Montant	Date approbation
04/04/2006 N° de visa : 06/41859	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008¹⁶	Aménagement d'un cœur de village à Ernage - Phase 1 : acquisition d'une parcelle	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie ernageoise		

Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?				Oui	Non
Si le patrimoine est loué¹⁷ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		
	Type		Montant annuel		

¹⁶ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

¹⁷ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges	Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ¹⁸	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Activités locales diverses
Impact des activités sur l'emploi	

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final
------------------------	-------------------	--------------------	--------------------	----------------

¹⁸ **A titre d'exemple :**

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

	(biffer les mentions inutiles)			Montant	Date approbation
27/12/2007	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008¹⁹	Aménagement d'un cœur de village à Isnes - Phase 1 : acquisition d'un entrepôt	Offrir un lieu central multifonctionnel et intergénérationnel à la vie villageoise isnoise		
N° de visa : 07/48649					

Etat du patrimoine :				
Le bien est-il toujours propriété communale ?			Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous				
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente				
Montant de la vente				
Modalités de réaffectation du montant de la vente				
Le bien est-il loué ?			Oui	Non
Si le patrimoine est loué²⁰ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. Egalement, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	
	Type		Montant annuel	

¹⁹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

²⁰ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ²¹	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Activités locales diverses
Impact des activités sur l'emploi	

²¹ **A titre d'exemple :**

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation , création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune ,...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

4. RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR (pour la 2 ^{ème} opération)	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
01/02/2017	01/02/2017	27/02/2019 (renouvellement du quart communal et modification des représentants de la population) CLDR de 60 personnes en février 2017 => à 43 membres en février 2019	27/02/2019
Date des réunions durant l'année écoulée	CLDR 13 mars 2019 = 23 membres présents et 10 excusés (+ 3 personnes – FRW et Ville)		
	CLDR 26 juin 2019 = 20 membres présents et 10 excusés (+ 3 personnes – FRW et Ville)		
	CLDR 15 octobre 2019 = 25 membres présents et 10 excusés (+ 3 personnes – FRW et Ville)		

<p>Réflexion sur l'opération de développement rural</p>	<p>L'année 2019 a été l'année du démarrage de mise en œuvre de certaines fiches-projets jugées prioritaires après que le Gouvernement wallon a approuvé le PCDR le 23 mars 2019 et ce, pour une durée de 10 ans.</p> <p>Les membres CLDR ont été actifs tant au niveau de la CLDR (3 réunions) qu'au niveau de divers groupes de travail.</p> <p>La CLDR a eu l'occasion de valider le rapport annuel 2018 dans sa partie bilan des activités de la CLDR et elle a donné son avis sur les projets prioritaires à programmer dans les 3 années.</p> <p>Comme développé ci-dessous, la CLDR a également suivi les différents groupes de travail et actions qui ont vu le jour dans la dynamique de l'ODR.</p> <p>L'avant-projet de l'aménagement de la place de Beuzet (projet du 1^{er} PCDR) a également été validé par la CLDR.</p> <p>Et enfin, la chef de projet et une assistante sociale du CPAS ont présenté le nouveau plan de cohésion sociale (PCS) aux membres de la CLDR ; ces derniers ont été sollicités pour être relais de certaines activités du PCS dans les différents villages de l'entité.</p> <p>A côté des séances plénières de la CLDR, la dynamique de l'ODR a permis la mise en œuvre de différentes actions, activités et ce grâce à l'engagement de certains membres de la CLDR. Ces derniers développent, organisent et gèrent ces actions au sein de groupes de travail.</p> <p>En voici une présentation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Vel'Orneau</u> <p>Le Vel'Orneau, produit direct de la dynamique citoyenne durant l'élaboration du PCDR, est une très belle réussite. Cet évènement de balade cycliste à travers les villages de Gembloux a fêté sa 2^{ème} édition. Il rencontre un énorme succès et a pris de l'ampleur, au-delà des frontières communales. Un groupe composé de membres de la CLDR porte l'organisation et des relais associatifs assurent l'accueil et la restauration dans les villages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Commission Agricole Communale</u> <p>L'installation de cette commission a eu lieu le 14 mars 2019 et s'est réunie une 2^{ème} fois le 20 juin 2019. Il ressort notamment que la communication sur les activités agricoles est importante pour maintenir voire rétablir des bonnes relations agriculteurs/non agriculteurs. La FP 1.09 du PCDR</p>
--	---

« créer et installer des panneaux l'agriculture au fil des saisons » a retenu l'attention de la CAC. Il s'agit d'un moyen, à côté d'autres, pour communiquer et renforcer l'identité agricole de la commune.

La CAC et la CLDR souhaitent mettre en place un GT CAC/CLDR pour réfléchir à la mise en œuvre de cette fiche projet.

- **GT Mobilité douce**

La thématique des modes actifs et des sentiers a été traitée au sein de différents groupes de travail durant la phase d'élaboration du PCDR. Le résultat de ces réflexions se retranscrit d'une part dans les fiches projets en lien avec les modes actifs et plus spécifiquement dans la fiche-projet 1.07 « Optimiser le réseau de chemins et de sentiers et tenir à jour l'atlas ». D'autre part, un groupe d'action a également réalisé un inventaire des besoins par village identifiant également des besoins en terme de mobilité. Il existe une série de données que l'auteur peut utiliser dans le cadre de sa démarche (recensement PCDR, inventaire du Groupe Action 'inventaire des besoins par village', actualisation de l'ATLAS des chemins et sentiers communaux...)

Suite à la dernière réunion du Groupe de Travail 'sentier', il a été décidé de faire appel à un bureau spécialisé. L'ASBL 'Tous à pied' a été désignée par la commune pour mener cette mission entrant spécifiquement dans les objectifs liés à la FP 1.07 « Optimiser le réseau de chemins et de sentiers et tenir à jour l'atlas ». Le travail du bureau d'étude comprend :

Volet 1 : Diagnostic/inventaire des chemins et sentiers.

Ce premier volet aura pour objectif d'offrir un inventaire complet de l'ensemble des voies de communication publiques de la commune. Cet inventaire sera notamment réalisé de manière participative. Une réunion a eu lieu le 2 mars 2020 pour présenter la méthodologie d'inventaire aux habitants motivés.

Volet 2 : Proposition de réseaux de liaisons et d'itinéraires pour les déplacements doux

Le deuxième volet de l'étude vise à concevoir un maillage structuré permettant de relier les villages et les quartiers entre eux, mais également les pôles principaux d'activités (administration communale, écoles, gare et points d'arrêts TEC, pôles touristiques, Etc.). Des réunions de concertation en soirée seront également réalisées.

Volet 3 : Plan de mise en œuvre des aménagements spécifiques

Description et liste des travaux à prévoir : Tous à Pied fournira une liste interventions physiques ou administratives à prévoir pour la réhabilitation des chemins et sentiers repris dans les itinéraires considérés comme prioritaires.

Réalisation d'un Plan de Balisage : Tous à Pied réalisera la conception et la cartographie du plan de balisage dans les normes édictées par le Commissariat Général du Tourisme (CGT).

- **GT Associatif**

Ce GT issu de la dynamique citoyenne du PCDR II a pour objectif de présenter le fonctionnement des associatifs villageois, d'échanger sur les expériences des uns et des autres, et de partager des outils de gestion et de fonctionnement. Deux rencontres ont déjà eu lieu avec la présentation de l'Espace Grand-Leez (EGL) et du comité de gestion de la maison des Œuvres des Isnes. Le souhait est d'organiser une rencontre sur base annuelle avec la présentation de 2 associatifs villageois. Il a été proposé pour l'année 2020 de donner la parole à Ernage animation et au comité des fêtes de Loncée.

- **GT Répertoire des commerces**

Ce GT ne mobilise pas beaucoup de participants. Toutefois, lors de la dernière réunion CLDR, les participants ont réaffirmé leur volonté de travailler à la réalisation de ce répertoire des commerces et établir une méthodologie qui soit efficace. Ce, malgré le caractère éphémère d'un tel outil vu le turn-over fréquent des commerces et services sur l'entité. Un élément à prendre en compte est l'existence sur le site internet communal d'une base de données en la matière.

- **GT Petit Patrimoine**

Le GT vise la réalisation d'un inventaire du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW). Un appel à projet a été lancé qui concerne le recensement et la publication/valorisation du petit patrimoine pour lequel la candidature de la Ville de Gembloux a été retenue.

Ce projet associera des membres de la CLDR preneurs de la démarche, l'Office du tourisme et le Cercle Art et Histoire. La Ville est en attente des fiches qui doivent être réalisées par l'AWaP et qui

permettront de réaliser un inventaire de qualité commun aux communes participantes.

Le budget de 15 000€ de l'appel à projet permettra d'externaliser certains travaux comme la géolocalisation, le reportage photos.

- **Retour formation Carto 'WalOnMap'**

Un membre a proposé à la CLDR de partager sa connaissance de l'outil WalOnMap du géo-portail de la Région wallonne. Cette formation cartographique a rencontré un franc succès. Cet outil est accessible gratuitement et sans publicité.

Les participants ont pu se familiariser avec l'interface et s'appropriier l'outil pour diverses applications, notamment avec l'utilisation de la carte réalisée par le Groupe Action 'inventaire des besoins par village'.

5. PROGRAMMATION AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet estimé à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
Année 2020	1	Aménager la place de Loncée en un lieu de convivialité	705.527 € TVAC	DGO3 – Direction du Développement rural et Direction des Espaces verts	60% ?
Année 2020	1	Développer une vision globale de la vallée de l'Orneau au travers d'une maison de la nature et de l'environnement	762 953,40 € TVAC	DGO3 – Direction du Développement rural	80%
Année 2021-2022	1	Créer une maison multiservices à Bossière	1.285.562 € TVAC	DGO3 – Direction du Développement rural	80%
Année 2021-2022	1	Améliorer l'attractivité du complexe nature dans et autour du bois de Grand-Leez	324 597,02€	DGO3 – Direction du Développement rural	80% ou 60%

Année 2021-2022	2	Concevoir un lieu de convivialité à Bothey /		DGO3 – Direction du Développement rural	80% ou 60% ?
------------------------	---	--	--	--	---------------------